TOUS en **GREVE**

MARDI 8 NOVEMBRE

POUR DIRE **NON**

AU RECUL SOCIAL A L'UGECAM NORMANDIE

Les enjeux sont financiers bien sûr, les restrictions budgétaires dans le secteur sanitaire, médico-social et social le montrent bien. On ne se préoccupe plus du sort des « usagers » (patients et personnes accueillies et accompagnées), encore moins des salariés. Il faut à tout prix réduire les dépenses, le coût du travail, économiser partout où c'est possible. Nos dirigeants ne se gênent plus, ils externalisent des services, évitent de remplacer les départs ou alors par des personnels moins qualifiés ou en contrat aidé (CUI). Tous les moyens sont bons pour se soumettre aux exigences financières des Agences régionales de Santé (ARS). Où est la place faite à l'humain dans cette logique comptable ?

A force de vouloir réduire le coût du remplacement des absences sans par ailleurs se donner la peine de s'interroger sur les causes de l'absentéisme, ils suppriment les RTT des remplaçants, et empêchent les titulaires de cumuler les congés (RTT, heures de sortie anticipée , récupération, autres congés), ce qui était l'usage jusqu'à présent. Sur le terrain, notamment dans les établissements sanitaires, les choses ne se passent pas comme ça : cumuler les congés permet, en partant plus longtemps en une seule fois, un meilleur suivi des patients par les personnels remplaçants, et la possibilité pour les agents en congé de bénéficier d'un temps de repos suffisant en qualité et en quantité. Cette décision de la direction a provoqué le mécontentement général, et autant d'incompréhension : pourquoi interdire une organisation qui fonctionne dans l'intérêt de tous ?

Les jours ou heures RTT d'une partie des salariés sont remis en cause, introduisant une divergence de traitement entre les personnels. Ce sont des mesures inéquitables et inadmissibles. De plus, ces décisions ont été appliquées sans consultation des instances représentatives du personnel
Nous n'acceptons pas cette mise en cause de notre accord collectif ARTT qui touche surtout les temps partiels et les nouveaux embauchés, et qui ouvre la voie à des attaques contre d'autres acquis sociaux.

Nous exigeons le retrait immédiat de ces mesures et l'ouverture de négociations.